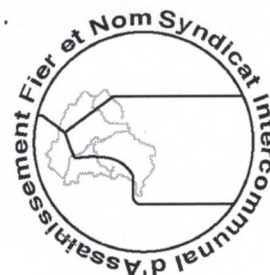


Mise en ligne le 16 juillet 2026



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL**

Le vingt-cinq juin deux mille vingt-six, le Comité Syndical du Syndicat Intercommunal d'Assainissement Fier et Nom s'est réuni à 18 h 30 dans les bureaux de la station d'épuration sous la présidence de Madame Gaëlle VERJUS.

Date de convocation du Comité Syndical : 18 juin 2026

Nombre de délégués en exercice : 13

Nombre de délégués présents : 10

Nombre de délégués votants : 10

Résultats des votes : 10 pour 0 contre 0 abstention

Présents : Gaëlle VERJUS, Jérôme AGNELLET, Jean-Marc ALEMANY, Stéphane CHAUSSON, Emmanuel DONAT-MAGNIN, Daniel DURET, Emma NEVEU, Dominique PERRILLAT-BOTTONET, Frédéric PERRISSIN-FABERT, Eric POLLET.

Absents excusés : Grégory BAERT, Renaud BOZON-LIAUDET, Philippe PERRILLAT-MERCEROZ.
Emma NEVEU a été élue secrétaire de séance.

Objet : VOTE DU TARIF DE LA REDEVANCE DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (ROLE 2026/2027). DEL_041242026

Vu la délibération en date du 14/12/2005 décidant de la création du service public d'assainissement non collectif,

Vu les délibérations concordantes des 4 communes du Syndicat,

Vu l'arrêté préfectoral n°2006-686- approuvant la modification des statuts,

CONSIDERANT la nécessité d'équilibrer le budget et SUR PROPOSITION de la Présidente,

Le Comité Syndical,

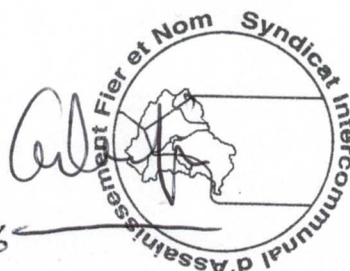
Après avoir délibéré,

- **DECIDE** d'augmenter de 2 € TTC le montant forfaitaire annuel de la redevance SPANC, le tarif est donc de **36,36 € HT** soit **40,00 € TTC**.

Le vingt-cinq juin deux mille vingt-six.

La Secrétaire de Séance,
Emma NEVEU

La Présidente,
Gaëlle VERJUS



Délibération certifiée exécutoire compte-tenu :

- de sa télétransmission en Préfecture le 16/07/2026

- de sa publication sur le site internet du Syndicat le 16/07/2026

La Présidente,
Gaëlle VERJUS

